

Intégration des menuiseries extérieures dans les parois à ossature bois

DATE

13 mars 2018
1 jour

LIEU

Hôtel d'Entreprises
Technopôle Lahitolle
6 rue Maurice ROY
18000 BOURGES

TARIFS

adhérent Arbocentre :
360 € TTC
non adhérent Arbocentre :
480 € TTC
Le repas du midi est inclus
dans le prix de la formation.

INSCRIPTION

Obligatoire, validée à
réception du paiement.

CONTACT RÉFÉRENT FORMATION

Florence GRANDCHAMP
Arbocentre
02 38 41 80 04
f.grandchamp@arbocentre.asso.fr

PRÉ REQUIS

>> Il est conseillé de connaître le système constructifs bois.

PUBLIC

>> Chefs d'entreprises - Concepteurs et techniciens des entreprises de charpente, de construction de maison à ossature bois, de menuiseries - Conducteurs de travaux - Chefs d'équipes.

INTERVENANT

>> Mme Laurence MAIFFREDY - Expert Menuiserie - FCBA

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES / COMPÉTENCES VISÉES

>> Connaître les différents types de poses et d'encadrement de baie,
>> Choisir le bon type de mise en oeuvre pour le bon type de mur ou de bâtiment;
>> Réaliser une étanchéité à l'eau et à l'air pour intégrer les menuiseries de manière optimale.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

>> Formation théorique en salle

PROGRAMME

- >> Contexte, état des lieux normatif et réglementaire
- >> Choix des matériaux
 - Menuiseries extérieures
 - Accessoires de fixation
 - Accessoires d'étanchéité
- >> Préparation des travaux
 - Limites pour certaines prescriptions
 - Prise en compte de la sécurité incendie en amont
 - Réservation, réception du chevêtre
 - Dimensionnement des fixations de la menuiserie
 - Choix et conception des bavettes rapportées
 - Durabilité des éléments d'habillage des tableaux
- >> Principes de pose généraux
 - Mise en oeuvre d'un fond de joint
 - Mise en oeuvre d'un mastic
 - Mise en oeuvre d'une mousse imprégnée pré-comprimée
 - Rétablissement de la continuité du pare-pluie
 - Fixation de la menuiserie au chevêtre
- >> Spécificités de mise en oeuvre
 - Encadrement de baie (pré-cadre) rapporté, intégré en usine, retour bardage en tableau
 - Cas de doublage intérieur-extérieur
 - Pose en tunnel
 - Pose en applique extérieur
 - Pare-pluie rigide en fibres de bois
 - Seuils de portes fenêtres
 - Accès handicapés - PMR
- >> Allotissement
 - Lot "ossature", lot "menuiserie", lot "bardage"
- >> Phasage et ordonnancement des travaux

Une validation des acquis ainsi qu'une évaluation de la formation seront demandées à l'issue de la formation.
N° de déclaration d'activité : 24 45 03 109 45 - ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.